



SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



CALVI-MANDELIEU À LA NAGE

L'ULTIME DÉFI DU DAUPHIN CORSE

P5 À 7

Photo Stéphanie Madaule

1,60€



SCIENCES
ARCHÉOLOGIE
DÉCOUVERTES PASSÉES
ET À VENIR
P9 À 11

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
LUTTE INCENDIE P 8
EN BREF ET EN CHIFFRES P12 • RÉTRO P13
CARNETS DE BORD P14
ANNONCES LÉGALES P16



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

ON NOUS A FILÉ
100€ POUR NOUS
FAIRE TESTER...

... PLUS UN RABAIS
SUR LE SÉJOUR...

... ET LA TAXE DE
SÉJOUR OFFERTE!

VIVE
LA KEURSE!

IÈ, MA CADISCI:
TOUTE LA CORSE
Y GAGNE.



À LA UNE
SPORTS
**L'ULTIME DÉFI
DU DAUPHIN CORSE**



P5

OPINIONS

SCIENCES **GOLIAT, POUR MIEUX CONNAÎTRE L'ENNEMI**SCIENCES **ARCHÉOLOGIE, DÉCOUVERTES PASSÉES ET À VE NIR**

EN BREF ET EN CHIFFRES

RÉTRO **UN ANNU FÀ**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P9

P12

P13

P14

P16

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaï?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique,

culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

ses correspondants locaux.

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

A morti à u purtò

Dipoi a fini di u cunfinamentu, è mentri ch'ellu c'era statu pocu affari dipoi u principiu di u 2020 di pettu ad altri annati, eccu chì i malfatti criminali sò di ritornu in Corsica. In solu una decina di ghjorni, dui omi sò stati tombi da balli è dui altri sò stati feriti, trà Aiacciu è L'Isula. È pà i dui umicidii, ci sò affari chì stupiscini assai quantunqua. Pà u prima par asempiu, l'autori ani dicisu d'agiscia a sera in Mezavia, ma davanti à un bar è à un'ora induv'ellu c'era assai mondu. Listessu affari pà u sicondu, s'ellu ùn hè peghju quì, postu ch'ellu s'hè passatu in u centru di a Cità impiriali, à meziornu, nant'à un corsu assai fraquintatu, cù un passaghju impurtanti di ghjenti è di vitturi. S'ella ùn hè micca a prima volta chì fatti simulì accadini di a listessa manera, ci voli à dì ch'elli schjattani in faccia di a pupulazioni cù una forza ancu di più putenti. Da chì metta torna u ditu nant'à u prublema di a Corsica cù i bandi maffiosi, da i «picculi mani» criminali à i capizzoni di u grandi banditismu, senza scurdassi di u cultu di i «soldi faciuli», frà altru pà una ghjuventù persa, grazia à arrubbecci è trafichi di droga. Malfattori chì ùn ani più esitazioni pà tumbà di ghjornu, cù una mansa di tistimonii nant'à i lochi, à u risicu di tuccà una parsona chì ùn avaria nulla à chì veda cù i so piani maladetti. C'hè da dumandassi s'è l'isula si ni surtarà un ghjornu... A colpa à l'autorità cumpitenti chì, invece di fà un travaghju efficaci è riali, prifiriscini uparazioni di cumunicazioni, urganizendu u lindumani d'un assassiniu cuntrolli nant'à un ghjiratoghju, pà fassi valè davanti à a stampa! Incumpitenza? Mancanza di vulintà o di mezi? Paura? ùn si tratta quì d'affirmazioni, mancu appena, ma solu d'intarrugazioni chì sò numarosi è trimendi. Podassi chì a so priurità hè sempri oghji in altrò? ■ **Santu CASANOVA**

RENTRÉE ET SORTIES

En notre meilleur des mondes, les choses n'en ont pas moins une fin. Amis enseignants en négligé de pilou bouloché, marcel, bermuda fripé, répandus dans vos canapés parmi vos reliefs de plateaux-télé; et vous, petits écoliers, drivés de mains de maîtres vers l'obésité par chips, tartines et boissons hypercaloriques interposées, oyez! La récré est finie. M. Macron a tranché dans le lard. Néo Jules Ferry inspiré, il a, sur l'air de la grande scène de l'acte II, décrété l'ère de l'école obligatoire dès le 22 juin. Décision phare qui désormais éclairera de sa lumière tamisée l'histoire d'une Education nationale écopant sous nos latitudes. Sur son erre, le Président a aussi annoncé une reprise du travail. Retroussons-nous les manches! Humectons nos mains de gel hydro-alcoolique, produit désormais de consommation courante, et ... partez! En rang distanciés. Sans groumer. Le virus nous guette et Big brother veille. Tous au taf! Du moins ceux qui ont encore un job. Les autres pourront toujours traverser la rue pour s'efforcer de perdre la déplorable impression de faire du surplace.

«*La nuit n'est jamais complète*» a écrit Eluard. Il nous faut donc espoir et raison garder. N'est-ce pas là un rien incompatible? diront les sceptiques. Non! Pas pour qui sait saisir l'opportunité lorsqu'elle se présente. Cela demande savoir, savoir-faire et savoir dire; les deux derniers pouvant aisément supporter l'absence du savoir proprement dit. En témoigne, si besoin est, le cas, poignant, d'un de nos latrines-lover de la politique. Traviata égarée par ses sens à l'insu de son plein gré, il vient, manifestation de la clémence d'Auguste, d'être promu à un poste de chef de cuisine digne d'un maître-queux de son acabit. Avec ou sans webcamelote, il nous faut donc regarder ce qu'il y a de beau. Ainsi, demain, les P et T livreront, pour moins de 10€, des repas aux personnes âgées, isolées, les plus démunies. Soupe aux choux salvatrice. Denrée bienvenue. Dans la mesure, toutefois, où ces livraisons ne seront pas à l'égal de l'actuelle distribution sporadique du courrier dans nos boîtes aux lettres. Mais cessons d'écouter les ululements des oiseaux de mauvais augure. À ceux qui noircissent à plaisir les nuits anecdotiques de Dijon; à ceux qui, anosmie ou agueusie vestiges de la Covid-19, n'en redoutent pas moins une pénurie de moutarde; Castaner aurait beau jeu de répondre: «*Montcuq!*» Tant il est vrai que la France est un pays d'inépuisables ressources. Quant à l'infirmière coupable d'avoir jeté ses scrupules et autres cailloux sur les forces de l'ordre, dans la fumée et les images floutées, il m'a semblé qu'elle n'était pas black. Pourtant, la LDNA serait divinement bien inspirée en venant prendre la défense de cette sœur de lait, laminée par près de 20 ans d'exercice au service d'un employeur négrier dans l'âme, déçue par le peu de soutien d'une population à la manif des soignants - 18 000 personnes pour 2 220 445 habitants [chiffres officiels]. La population de la plus grande agglomération française, ex-stakhanoviste de l'applaudimètre, hier encore admirable autant qu'admiration à l'égard de ses héros, est redevenue addict à sa pâtée vespérale télévisuelle et aux grands attroupements programmés et institués, comme la Fête de la musique. Laisant les héros fatigués et amers découvrir, tout comme l'infirmière caillasseuse, qu'un ami, c'est quelqu'un sur qui vous pourrez toujours compter... lorsqu'il aura besoin de vous. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™**RÉDACTION**

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicappresse-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLLO.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

Cet été en Corse

L'arrivée de l'été, ce troisième week-end de juin, coïncidait avec la fête des pères et celle de la musique version Covid!

La fête des pères a été célébrée autour d'un repas ou avec une attention dessinée, créée ou textotée par des enfants qui se préparaient, eux, à une rentrée des classes devenue soudainement obligatoire durant les quinze derniers jours de cette année scolaire. Un retour en classe imposé par le gouvernement afin de limiter la « casse » éducative provoquée par un confinement strict et un déconfinement avec un protocole sanitaire difficile à mettre en place par les enseignants. Une rentrée surtout voulue pour inciter ou permettre aux parents de retourner au bureau.

Quant à la Fête de la musique si elle a eu lieu dans la joie et la bonne humeur, on peut tout de même se demander pourquoi elle a été autorisée au détriment d'autres événements musicaux dont l'organisation est plus à même d'éviter certains débordements de foule vus ici et là et dont on espère que la légèreté et l'insouciance de certains participants ne seront pas à l'origine de nouvelles restrictions ou interdictions pour tous.

Mais parlons de cet été attendu par chacun et peut-être plus intensément encore. Par les vacanciers afin de souffler ne serait-ce qu'un temps après une période de frustrations et de privations de libertés. Et, par les professionnels du tourisme qui aspirent non pas à sauver une saison mais à ne pas voir réduit à néant le fruit de leur travail et à ne pas être contraints de fermer boutique.

Alors, en ce tout début d'été, permettez-moi égoïstement de penser particulièrement à tous ces hôteliers, ces commerçants, ce personnel saisonnier qui, sur notre île, vont devoir redoubler d'efforts et de dévouement pour satisfaire une clientèle espérée et tout aussi exigeante même si son pouvoir d'achat est en baisse. Ils devront encore plus que d'habitude, ne pas trop pester face à cette minorité qui oublie, les vacances venues, que la vie insulaire est particulière et que tout n'est pas permis même si l'accueil et l'hospitalité se veulent chaleureux.

Enfin, cet été en Corse sera conditionné au respect de gestes barrières et mesures sanitaires spécifiques. L'acceptation de ces règles et préconisations exceptionnelles permettra à nous, habitants, de ne pas craindre que notre île ne devienne une seconde fois un foyer de contamination et à vous chers touristes de profiter agréablement des décors naturels de mer, de montagne, de rivière de notre Corse dont nous sommes si fiers.

Bon été à tous. ■ **Dominique PIETRI**

CALVI-MANDELIEU À LA NAGE

L'ULTIME DÉFI DU DAUPHIN CORSE

*Après plus de 10 ans de prouesses sportives,
Thierry Corbalan effectuera son dernier défi en septembre.
Ce champion au grand cœur bien connu des insulaires a choisi
d'effectuer une traversée emblématique au regard de son histoire.
Il partira ainsi de Calvi pour rejoindre Mandelieu la Napoule,
là où a débuté sa seconde vie, il y a 32 ans.*



« C'est une traversée qui, pour moi, a une très grande valeur symbolique car je vais rejoindre la ville où j'ai perdu mes deux bras. Finir là où tout a commencé »



Photo DR

C'est un jour de 1988 que Thierry Corbalan est devenu un homme-dauphin. Près d'une plage de Mandelieu-La Napoule, cet ex-policier à l'accent chantant est électrisé à cause d'un arc formé entre sa canne à pêche en carbone et une caténaire de train de 25 000 volts. Rescapé de justesse, il doit être amputé des deux bras. Une épreuve face à laquelle il se relèvera grâce à sa résilience hors normes et sa volonté de fer. Sportif dans l'âme, il se réfugie dans les compétitions et prend cet accident comme une deuxième chance de la vie. Si bien qu'un an après, il court déjà un marathon. Mais il quittera rapidement la terre pour la mer. C'est là qu'il est sans doute le plus à l'aise. Au point que le surnom de « *Dauphin corse* » lui colle à la peau depuis plus d'une décennie. En 2009, armé de sa monopalme, il réalise son premier défi et traverse les Bouches de Bonifacio pour l'association Bout de vie de son ami Franck Bruno. « *C'est lui qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui. C'est lui qui a découvert le potentiel que j'avais* », raconte-t-il avec ce sourire qui ne le quitte jamais. Depuis, ce champion au grand cœur enchaîne les traversées de longue distance dans un but caritatif. Mais après 14 défis, l'heure est venue de tirer sa révérence. Le 14 septembre prochain, Thierry Corbalan prendra en effet la mer depuis Calvi pour ce qu'il annonce être son dernier exploit sportif. « *C'est une traversée qui, pour moi, a une très grande valeur symbolique car je vais rejoindre la ville où j'ai perdu mes deux bras. Finir là où tout a commencé* », souffle-t-il. Un défi de taille puisque le Dauphin corse devra parcourir 180 km à la nage pour revenir sur les lieux où son ancienne vie s'est arrêtée. Pour y parvenir, il prévoit de nager environ 12 heures par jour, pendant 5 à 6 jours. « *C'est l'un des défis les plus physiques que j'ai faits. Par exemple, pour le tour de Corse en 2018, nous étions quatre à nager, donc c'était différent. On*

Photo Stéphanie Madaule



UNE DÉCENNIE DE DÉFIS PLUS FOUS LES UNS QUE LES AUTRES

570 km parcourus en défi. Et surtout 15 000 km d'entraînement dans l'eau, à raison d'un minimum de 4km par jour depuis 11 ans. L'agenda du Dauphin Corse a de quoi faire rougir plus d'un nageur. Son palmarès aussi. Traversées d'Ajaccio à Propriano, de la Marine de Sisco à l'île d'Elbe, ou du lac d'Annecy, depuis 2009 des défis plus incroyables les uns que les autres, enchaînés à un rythme effréné. Si certains ont parfois avorté du fait de la météo, il en retient surtout le bonheur qu'ils ont pu apporter. «J'ai fait ces défis pour montrer que tout est possible et donner de l'espoir». Marquer les esprits aussi, comme en 2004 où notre dauphin méditerranéen n'hésite pas à se jeter dans une eau glaciale au Groenland dans laquelle il nagera 20 minutes. En maillot de bain. «C'est celui qui m'a le plus marqué. Mon meilleur souvenir. Nager au milieu des magnifiques icebergs, c'était quelque chose d'extraordinaire», se remémore-t-il. Pourtant, il le jure, ce défi était loin d'être le plus dur. La traversée du Lac Léman, l'année dernière, a, par exemple, été beaucoup plus agitée. «Cela a été compliqué physiquement, déjà par la distance, 60 km de nage non-stop, mais aussi à cause de la météo avec des vents de 80 km/h, des orages. On a subi une tempête pendant près de 7 heures et on était à la limite de stopper le défi». Un point commun toutefois à ces exploits plus fous les uns que les autres: «communiquer sur mon association, Le Dauphin Corse, qui vient en aide aux personnes atteintes de maladies ou de handicaps».

se relayait toutes les 6 heures, tandis que là je vais être tout seul à nager et j'aurai moins de temps de repos». Lors de ses maigres moments de pause, Thierry Corbalan pourra tout de même souffler sur la goélette *la Grande Zot*, réplique d'un bateau du XVIII^e siècle. Dans l'eau, il sera également assisté par des accompagnateurs en kayak ou paddle. Une équipe étoffée par rapport à la formation qui avait été prévue pour le 15 juin dernier, date initiale du défi, repoussée à cause de confinement. «Je n'ai pas pu m'entraîner», indique en effet l'homme-dauphin. Cette période loin de la mer, Thierry Corbalan l'a pourtant appréhendée très sereinement. «J'ai la chance d'habiter à la campagne, donc j'ai rebondi assez facilement. À la place de nager, j'ai pu faire du vélo d'appartement dans le jardin tous les jours, mais aussi du renforcement musculaire. Donc quand j'ai repris l'entraînement, dès l'ouverture des plages, je n'ai pas souffert physiquement car j'avais continué à m'exercer». S'il passe déjà aujourd'hui plus de 3 heures dans l'eau chaque jour, ce nageur hors-pair compte bien augmenter la cadence dès début juillet afin d'être prêt pour septembre. «Je vais commencer à nager 6 à 8 h par jour, pour voir un peu comment je récupère. Je ne sais pas comment mon organisme va réagir, ni comment je vais récupérer, c'est pour cela qu'il faut que je m'entraîne en conséquence. Comme c'est le dernier défi je tiens vraiment à le réussir». Loin d'être un chant du cygne, ce dernier challenge arrive pour Thierry Corbalan à un moment logique de son existence. «J'ai toujours essayé de donner une signification à chacun de mes défis, et maintenant j'ai fait le tour. La boucle est bouclée, je ne vois pas ce que je pourrais faire d'autre, et de toutes façons, je n'en ai plus vraiment envie. De toute façon, il va falloir un jour ou l'autre que j'arrête, et là je pense que c'est le bon moment, surtout en allant vers le lieu où j'ai eu mon

accident, livre-t-il simplement. Et puis relever des défis prend beaucoup de temps, car il faut s'entraîner tous les jours, penser à l'organisation, chercher des partenaires, et même lever des fonds*, et j'ai envie de faire autre chose». S'il n'envisage pas de raccrocher totalement sa monopalmes et de se retirer loin de la mer, la suite, l'homme-dauphin l'envisage différemment. En conférencier très exactement. «Je voudrais raconter mon histoire, parler du dépassement de soi, de la résilience. J'ai déjà fait pas mal de conférences, et là j'ai envie d'en faire plus car à chaque fois, j'ai vu que j'avais un bon retour des participants, qu'en partageant mon expérience, je peux aider les gens à voir que les choses sont possibles». Pour ce faire, Thierry Corbalan vient de créer une auto-entreprise et espère bientôt pouvoir partager son expérience dans des écoles, Ehpad, intervenir aussi bien dans des entreprises que des clubs sportifs et même, pourquoi pas, aller au-delà de la Méditerranée. «Mon but, c'est de montrer que malgré un handicap des choses sont possibles, que la vie continue, et que, sans jeu de mots, il ne faut pas baisser les bras», glisse-t-il avec un clin d'œil. «Je me suis aperçu au fil des années et des défis qu'il suffit d'avoir confiance en soi. Je ne suis pas un surhomme, j'ai juste confiance en mes capacités. Et bien souvent, on se prive de faire des choses parce qu'on pense ne pas pouvoir les faire, mais le corps en est pourtant capable: il suffit de lui en donner les moyens et d'y croire. C'est trop facile de dire qu'on ne peut pas faire quelque chose avant d'avoir essayé», Une leçon de vie qu'il compte bien également partager dans son autobiographie, à paraître fin octobre. ■ **Manon PERELLI**

* Si vous souhaitez aider Thierry Corbalan à financer son dernier défi, vous pouvez participer sur: <https://www.leetchi.com/c/le-dauphin-corse>



Photo Stéphanie Madaule

LUTTE CONTRE LES INCENDIÉS

GOLIAT, POUR MIEUX CONNAÎTRE L'ENNEMI



Photo DR

Mieux lutter contre les incendies, ce n'est pas seulement engager des moyens humains et matériels sur le terrain.

C'est aussi donner aux acteurs de l'aménagement et de la lutte contre les feux une meilleure connaissance de ces phénomènes.

C'est un des objectifs du programme Goliat dont l'Université de Corse et le CNRS sont chefs de file.

Les incendies détruisent, en moyenne annuelle, 1144 hectares de forêt et maquis en Corse. À l'échelle mondiale, on estime que 340 millions d'hectares sont chaque année ravagés par les flammes et, selon le service pour la surveillance de l'atmosphère de Copernicus*, 2019 a constitué une année record: 350 millions d'hectares, avec notamment pour conséquence le rejet dans l'atmosphère de 6 375 mégatonnes de CO₂ entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2019. Pour l'heure, le travail des acteurs de la lutte incendie et de l'aménagement du territoire repose sur une expertise qui met en œuvre des connaissances empiriques des anciens feux sur les mêmes zones et leur expérience personnelle, mais ils ne disposent pas d'outils d'aide à la décision qui pourraient apporter des éléments d'analyse complémentaire à leurs savoirs. Cela dit, depuis plus de 20 ans, les chercheurs des universités de Corse et d'Aix-Marseille travaillent sur une meilleure compréhension des phénomènes inhérents aux incendies de végétation afin de mieux les comprendre, les modéliser et les prédire. Lors de ces dernières années, à l'Université de Corse, des actions ont été menées conjointement par les chercheurs et les différents services opérationnels de la lutte incendie et de l'aménagement du territoire, et le transfert de technologie des recherches a été amorcé. C'est afin de développer des outils destinés à la lutte contre les incendies et à l'aménagement du territoire qu'a vu le jour, en début d'année 2020, le projet de Groupement d'outils pour la lutte incendie et l'aménagement du territoire (Goliat). Officiellement lancé le 25 juin, ce programme initié par le laboratoire des Sciences pour l'environnement de l'Université de Corse et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) résulte d'un partenariat entre ces derniers et l'Office national des forêts (ONF), les services d'incendie et de secours de Corse-du-Sud et de Haute-Corse (S12A et SIS2B), le Syndicat mixte du parc naturel régional de Corse, Aix-Marseille Université et la société Arobase, agence de création numérique.

Les objectifs du programme Goliat sont multiples. Ainsi, pour les chercheurs de l'Université de Corse et du CNRS, il va s'agir de développer des prototypes d'outils d'aide à la décision répondant aux besoins des opérationnels de la lutte incendie et de l'aménagement du territoire: base de données associée à un outil de visualisation d'informations dédiée aux feux ayant eu lieu en Corse; simulateur de comportement et d'impact de feux de végétation; outil de géolocalisation de points chauds à partir d'images prises par drone; guide pour les parcours de brûlages dirigés en sous-bois.

Un autre volet concerne l'approfondissement des connaissances phénoménologiques et historiques des feux de végétation en Corse. Dans cette optique, les deux SIS et l'ONF effectueront un recueil de données des anciens incendies et prendront part à l'élaboration du cahier des charges, aux tests et à la validation de prototypes d'outils. Épaulé par les universités et le CNRS, l'ONF, en lien avec Aix-Marseille Université, réalisera également des brûlages expérimentaux, nécessaires aux chercheurs du projet Goliat. De plus, le laboratoire Lieux, identités, espaces et activités de l'Université de Corse (UMR LISA 6240) va réaliser d'études historiques et anthropologiques concernant les feux de végétation en Corse et les savoirs et savoir-faire liés au feu et à sa maîtrise dans la société corse traditionnelle.

Le programme Goliat intègre aussi le souci de renforcer la prévention et la sensibilisation que ce soit auprès des scolaires, du grand public ou des élus. Ce volet impliquera l'ONF, qui mènera des actions de communication et de sensibilisation en direction des scolaires et du grand public, ainsi que les animateurs du Pôle éducation à l'environnement du Parc naturel régional de Corse qui vont notamment développer des supports de sensibilisation et de communication [exposition, film, kit pédagogique, etc]. D'une durée de 3 ans et demi a été co-financé à hauteur de 1 407 506€ par la Collectivité de Corse et l'État. ■ JPM

* programme européen de surveillance de la Terre

ARCHÉOLOGIE

BEAUCOUP DE DÉCOUVERTES, ET TANT D'AUTRES À VENIR

*Du 19 au 21 juin dernier s'est tenue la 11^e édition
des Journées nationales de l'archéologie.*

*Le point sur le déroulement
de ces journées et les dernières
découvertes en Corse avec Céline Léandri,
ingénieure de recherches au service
régional d'archéologie, préhistorienne et
spécialiste de la circulation des silex.*



Photos DR

Comment se sont déroulées les 11^{es} Journées nationales de l'archéologie dans ce contexte d'épidémie?

Cette année, il y a eu une adaptation à la situation, avec l'idée de réaliser ces journées de manière virtuelle. Avec des contenus dématérialisés et numériques qui ont été mis en ligne durant le week-end. Des contenus spécifiques sur la Corse, sur propositions et projets d'acteurs régionaux qui se sont portés volontaires pour inaugurer cette nouvelle manière de valoriser leurs travaux et l'archéologie en Corse. Par exemple, une visioconférence en ligne, avec le public qui peut poser des questions sur les modes de vie durant l'Antiquité ainsi qu'un petit film.

La Corse compte 7000 sites archéologiques, un chiffre impressionnant à première vue...

Cela semble énorme, mais quand on le ramène à une densité au mètre carré, ça permet de modérer un peu. Il y a une hétérogénéité. C'est beaucoup de sites dans les zones de plaine et de littoral et très peu en montagne. Il y a une forte densité dans les zones littorales et dans certains secteurs, comme Sartène, Bonifacio où Porto-Vecchio qui vont concentrer plus de 350 sites sur chaque commune. C'est un travail d'inventaire des sites qui sont localisés grâce à des prospections, des opérations de fouilles et des dépouillements bibliographiques. Ce travail est effectué depuis plusieurs dizaines d'années dans un but de protection. C'est-à-dire que s'il y a un aménagement à proximité d'un de ces sites répertoriés dans notre carte archéologie, on va pouvoir demander à un opérateur d'archéologie de réaliser un diagnostic pour voir si un site ne risque pas d'être détruit et le protéger en le documentant. Pas le protéger physiquement, mais documenter toutes les informations que ce site peut nous livrer avant sa destruction par les aménagements.

Quels sont les types de sites archéologiques que l'on trouve en Corse?

On a des sites sur toutes les périodes. Les premiers peuplements de la Corse remontent à environ 9000 avant Jésus-Christ. On va retrouver des habitats préhistoriques, des sites mégalithiques qui sont un peu emblématiques pour la Corse et des sites de production métallurgiques. En protohistoire, c'est-à-dire l'âge des métaux, on va retrouver des sites fortifiés des hauteurs. Il y en a un en cours de fouille sur la commune de Cuttoli. On va retrouver des sites funéraires, voire même parfois des nécropoles et des habitats. Nous avons beaucoup de résultats en ce moment sur la période de l'Antiquité. Il y a des fouilles en cours sur les villas romaines, des recherches sur la carrière de granit de l'île de Cavallo, où l'on extrayait des fûts de colonnes qui pouvaient être envoyés en divers endroits de l'Empire romain. Il y a des thermes romains très bien conservés, qui sont en cours de fouilles dans la Plaine orientale. La fouille d'une nécropole à proximité de la cathédrale de Sagone. Pour le Moyen-Âge, on a des recherches sur des chapelles, des châteaux-forts et pour l'époque moderne, il y a eu beaucoup de re-

cherches sur les tours génoises. Pour l'époque contemporaine, on peut citer les quais napoléoniens et des recherches également sur les mines.

Il semble que lors de ces dernières années, il y ait eu un boom des découvertes en Corse?

Oui, il y a une augmentation continue du nombre d'opérations chaque année. Actuellement, il y a un peu plus de soixante opérations archéologiques par an, qui portent sur des opérations que l'on qualifie de «programmées», à l'initiative d'un chercheur pour alimenter ses travaux scientifiques. Ou alors, une archéologie préventive qui intervient dans le cadre de travaux d'aménagement comme la construction d'un lotissement, d'une route ou d'une villa individuelle. Ce double fonctionnement a permis de faire sortir des sites assez exceptionnels. Je pense notamment à la tombe étrusque à Aleria qui a été fouillée en 2019 par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) et qui a livré des vases exceptionnels. Cette tombe étrusque fait ce mois-ci la une de l'actualité dans la revue nationale *Archeologia*.

Cette tombe étrusque, largement médiatisée, est-elle une découverte importante pour la Corse?

C'est une découverte très importante. Ce n'est pas une surprise, puisque sur la commune d'Aleria, durant les années 1960, plusieurs dizaines de tombes étrusques ont été fouillées. Mais ce qui est exceptionnel, c'est de pouvoir fouiller aujourd'hui ce même site de vestiges avec les moyens actuels de la recherche archéologique. Avec toutes les recherches que l'on peut faire sur l'ADN, sur les céramiques, dans ce qui pouvait être contenu aussi dans les céramiques grâce à des résidus de résines qui peuvent être préservés. Nous pouvons reconstituer d'une nouvelle manière les pratiques funéraires et les modes de vie passés grâce à ces découvertes. Ce n'est pas quelques choses de surprenant, mais c'est exceptionnel dans le fait que l'on puisse en fouiller une aujourd'hui et ça a un caractère spectaculaire aussi avec plusieurs dizaines de vases, un dépôt funéraire qui comprend de l'or, du métal, et des choses assez exceptionnelles. Il y a eu aussi, ces dernières années, pour la période de l'Antiquité, la découverte du Mithraeum qui avait fait l'actualité à un niveau national. Un Mithraeum, c'est un édifice voué au culte de Mithra. C'était nouveau pour la Corse avec des vestiges assez remarquables qui seront mis en valeur dans le futur musée de Mariana.

Vous avez évoqué les nouvelles technologies. Elles facilitent le travail des chercheurs sur le terrain?

Sur le terrain, on va employer des outils numériques comme la photogrammétrie qui permet d'enregistrer et d'avoir des mesures sur ce qu'on photographie, assez rapidement et qui permet d'enregistrer ce qu'on va fouiller et de reconstituer à posteriori tout le site. Les approches de géomatique, de topographie et tout le panel d'analyse, je ne dirais pas



Relevé photogrammétrique à Filitosa

que ça facilite, mais que ça permet d'approfondir grandement ce que l'on va tirer des connaissances de chaque vestige. Sur un squelette, par exemple, avant on allait étudier la morphométrie, mesurer des ossements, maintenant on va faire des analyses ADN, des analyses de paléo nutrition sur des prélèvements de dents. Des analyses au carbone 14, c'est un peu plus classique, mais on va approfondir tout ce qu'on va pouvoir tirer comme informations de chaque vestige. Par rapport aux sédiments et à la terre qu'on va pouvoir extraire des sites, on peut faire aussi des analyses sur les pollens pour reconstituer l'environnement paysager qu'il y avait autour d'un site. Parce que sur le site, le paysage n'était pas forcément tel qu'on voit aujourd'hui. Ces dernières années, on a découvert que certains sites étaient implantés à côté d'un bras de mer qui a aujourd'hui disparu et du coup nous avons une lecture et une vision complètement différente du site dans son environnement d'origine.

Les archéologues sont-ils assez nombreux, au vu de ce vaste «terrain de chasse» ?

Je vais prêcher pour ma paroisse, le terrain de recherche est trop grand. Nous ne sommes pas suffisamment nombreux pour embrasser tout ce que l'on souhaiterait embrasser et faire accroître les connaissances comme elles le mériteraient. On fait un travail de fourmis car justement, nous ne sommes pas nombreux. Les fouilles, c'est quand même une durée extrêmement limitée. Le traitement des informations c'est très très long. Je dirais qu'il y a tout un pan du territoire qui n'est pas suffisamment investi, c'est le territoire de montagne qui a été pourtant très fréquenté à travers les âges. Là, il y a vraiment quelque chose à développer, dans cette relation entre la plaine et la montagne. Certainement une fréquentation plus ou moins saisonnière selon les époques. Il y a des travaux en cours notamment dans la région de Corte, sur le plateau d'Alzu où, à la fin de la préhistoire, les hommes allaient s'approvisionner dans une roche que l'on retrouve que là-bas, la rhyolite. Il y a plein de questions qui se posent sur l'occupation en montagne. Pourquoi sont-ils montés en montagne ? Pour le pastoralisme ? Pour la chasse ? Pour des ressources spécifiques ? Et ce territoire qui est trop faiblement

investi, c'est le territoire le plus important pour la Corse. On connaît beaucoup de chose sur le littoral, mais peu à l'intérieur et il y a encore beaucoup à faire.

Aujourd'hui quel est l'objectif en matière de diffusion auprès du public ?

L'objectif, c'est de mieux comprendre les modes de vie des sociétés passées. C'est de transmettre ces connaissances auprès du public avec les différents musées d'archéologie en Corse. Il y a quand même 4 musées d'archéologie en Corse. En Bretagne, il n'y en a que deux. Nous avons des instruments pour relayer l'archéologie auprès du grand public. Le but, c'est de montrer les objets qui ont été découverts et qui font la spécificité de l'archéologie en Corse et puis faire comprendre un petit peu l'évolution de cette archéologie. Montrer des techniques qui quelque part se sont perdues et montrer que ce sont des cycles, des évolutions qui nous conduisent à la société d'aujourd'hui. Ce sont des sociétés passées qui ont été traversées par toutes sortes de problèmes, des guerres, des épidémies et puis, on peut se retrouver à travers cette histoire dans le temps. On peut retrouver des problématiques qui sont propre aux sociétés d'aujourd'hui. Sur l'évolution de l'environnement, sur les habitants.

Quel serait le Saint Graal pour l'archéologie insulaire ?

Les scientifiques aimeraient trouver les installations portuaires des grandes cités antiques comme Aleria ou Mariana. Ce sont des recherches qui excitent beaucoup les archéologues. Ou encore trouver un nouveau site mégalithique qui révélerait un nouveau pan de l'histoire. Je pense notamment à une stèle qui a été trouvée dans la région de Sartène et qui montre un personnage. C'est une iconographie totalement différente de celle que nous avons l'habitude de voir sur les statues menhirs connues. Du coup, c'est une découverte qui renouvelle la vision du mégalithisme et d'une culture qu'on n'avait pas forcément identifiée de cette manière sur le territoire et c'est peut-être une nouvelle fenêtre de recherche qui s'ouvre là-dessus. Chaque archéologue a dans un coin de sa tête la découverte ultime. ■

Propos recueillis par Christophe GIUDICELLI

DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL POUR LA SAISON TOURISTIQUE

L'Assemblée de Corse a pris acte



Lors de la session du 19 juin, les conseillers territoriaux se sont vus présenter le plan proposé par le gouvernement pour la saison estivale sur l'île, dévoilé la veille par le préfet de Corse. Comme attendu, pas de green-pass en vue, mais des tests non-obligatoires, réalisés sur la base du volontariat.

Après plusieurs séances en visioconférence, retour dans l'hémicycle d'une partie des conseillers territoriaux le 19 juin dernier pour la première session de l'Assemblée de Corse totalement déconfinée. À cette occasion, le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, a présenté le dispositif d'accompagnement gouvernemental de la saison touristique en Corse. Le document, dévoilé la veille par le préfet de région, Franck Robine, prévoit notamment le maintien des mesures de distanciation sociale ou physique, une information renforcée en direction des touristes, le renforcement des dispositifs de « contact tracing » durant toute la saison, l'augmentation des capacités de test 7/7j mais aussi de la capacité sanitaire sur l'île pour être prêt à prendre en charge les patients durant l'été, la mise en place d'une stratégie d'évacuation sanitaire dédiée Covid en cas de dépassement de ces capacités, ou encore, si la situation épidémiologique sur l'île le nécessitait, la prise de mesures de réversibilité, pouvant aller jusqu'à la limitation des flux d'entrées. En revanche, si la mise en place de contrôles de température sur les voyageurs par les opérateurs portuaires et aéroportuaires est bien prévue, aucune trace du green-pass ardemment souhaité par l'Exécutif. Tout juste un ersatz avec, sur la base du volontariat, une invitation qui sera formulée à tous les passagers de réaliser un test PCR dans les 72 h précédent leur vol ou embarquement. Ce qui bien sûr ne ravit pas Gilles Simeoni. « Le facteur majeur de risque de circulation du virus et d'aggravation de l'épidémie est le brassage de population. Le fait que nous soyons une île avec des structures sanitaires limitées et qui reçoit, tous les été, un flux important de visiteurs, nous place dans un risque objectif qui est sans équivalent ailleurs. Ce risque, il est de notre responsabilité d'essayer de le limiter et de le gérer au mieux, mais ce n'est pas de notre compétence, c'est celle de l'État, grince-t-il. Notre dispositif était axé sur l'anticipation et la prévention par rapport au risque. Celui du gouvernement est un dispositif a posteriori et curatif. Nous souhaitons intervenir avant que l'incendie ne se déclare. L'essentiel du dispositif de l'État vise à éteindre l'incendie s'il se déclare ». L'opposition, fortement hostile à l'instauration d'un test obligatoire, est pour sa part plutôt séduite par le dispositif gouvernemental. « Le gouvernement a apporté une réponse sanitaire spécifique à la Corse, aucune autre région continentale n'en a eu », note ainsi Jean-Charles Orsucci, le président d'Andà per Dumane. À droite, François-Xavier Ceccoli se réjouit également des mesures gouvernementales, estimant que « La perception des touristes sur le green-pass a été négative. Il aurait été très dangereux de rester sur une proposition qui aurait eu des dommages collatéraux énormes sur l'économie corse alors que la saison touristique est capitale ». Il note toutefois que « la vigilance doit rester de mise » face à l'arrivée de nombreux visiteurs. Sans le vote de Corsica Libera et de Per l'Avvene, l'Assemblée a finalement pris acte de ce dispositif. ■ Manon PERELLI

1

Les chiffres de la semaine

million de nouveaux cas de coronavirus dans le monde en l'espace de seulement 8 jours. Le 22 juin, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que la pandémie de Covid-19 « continue de s'accroître ». Il a également appelé les gouvernements et les sociétés à se préparer à d'éventuelles futures pandémies.

5 301

Les chiffres de la semaine

euros : c'est, selon l'Argus des communes, le montant de la dette par habitant de Levallois-Perret, N°1 au Top 50 des villes françaises les plus endettées. Dans le groupe des 50 villes les moins endettées, on trouve Ajaccio en 47e position avec 1000 € par habitant, loin derrière, cela dit, la n°1 du classement : Issy-les-Moulineaux avec 55 € de dette par habitant.

532

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

saisines reçues en Corse en 2019 par les délégués du Défenseur des droits. L'activité des quatre délégués de Corse, en augmentation constante, est passée de 167 saisines en 2018 à 189 pour la Corse-du-Sud (+13%) et de 27 à 343 pour la Haute Corse (+26,5%). Les délégués de Corse sont majoritairement saisis de réclamations ayant trait à des dysfonctionnements du service public (78,7%).

PAILLOTES ET DPM

L'ÉTERNEL RETOUR ?



Illustration d'après photos DR

Vingt ans après «l'affaire des paillotes» qui a débuté avec l'incendie, par des gendarmes et sur ordre du préfet Bonnet, de l'établissement de plage Chez Francis, la question des paillotes est toujours un sujet sensible, voire épineux. Ainsi, dès la fin avril 2019, Josiane Chevalier, préfète de Corse, s'est prononcée sur 345 demandes d'autorisation d'occupation temporaire [AOT] du domaine public maritime [DPM] déposées en Corse pour la saison 2019 : 81 sont rejetées, dont 70 en Corse-du-Sud. Des refus motivés dans certains cas par le fait que les demandeurs sont, depuis 3 ans, en infraction – soit qu'ils aient occupé le domaine public maritime [DPM] sans titre soit qu'ils aient outrepassé les autorisations qui leur avaient été accordées – et dans d'autres cas par le fait que les demandes ne sont pas en conformité avec le Plan d'aménagement et de développement durable pour la Corse [Padduc] adopté en 2015 par l'Assemblée de Corse. Les refus concernent notamment l'installation de transats, matelas, parasols sur certaines plages classées «plages naturelles fréquentées» dans le Padduc et où ces installations ne sont pas autorisées. Josiane Chevalier entend faire respecter les dispositions du Padduc dont les nationalistes, aujourd'hui à la tête de la Collectivité de Corse, étaient parmi les plus fervents partisans. Elle consent toutefois un dernier sursis, à titre transitoire, pour les exploitants de paillotes qui ont observé les règles lors des trois dernières années, refusant en revanche la proposition du président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, d'accorder à tous un moratoire pour la saison 2019. Et, a prévenu la préfète, qui fait observer qu'elle est la seule à prendre ses responsabilités en s'attachant à faire appliquer le Padduc, ces AOT ne seront pas renouvelées en 2020. La décision suscite la grogne des exploitants concernés qui contestent ce qu'ils considèrent comme une interprétation du document. De son côté, Gilles Simeoni, s'insurge contre «une stratégie de confrontation» voulue par l'Etat.

Dès le 23 mai, une trentaine d'exploitants de paillotes ont fait part de leur intention de ne tenir aucun compte du veto préfectoral et d'occuper le DPM comme ils l'entendent. Ce qu'ils ont fait sans plus attendre, malgré les mises en garde du procureur de la République d'Ajaccio, Eric Bouillard. C'est dans ce contexte que, par ailleurs, la paillote de l'hôtel U Misincu, dont la construction a fait l'objet de deux jugements concluant à son illégalité et ordon-

nant sa destruction, reprend malgré tout ses activités.

Le 3 juin, le Comité départemental antifraude [Codaf], coprésidé par la préfète et le procureur de la République, diligente des contrôles simultanés dans des paillotes de la région de Porto-Vecchio. Ces contrôles se soldent par la confiscation et la consignation de matériel installé sans autorisation ainsi que par des amendes infligées aux exploitants. Les paillotiers s'insurgent contre des méthodes punitives qui s'exerceraient surtout au détriment des PME locales alors que des établissements appartenant à de grandes chaînes bénéficieraient d'un traitement de faveur et que l'on fermerait les yeux sur des chantiers peu respectueux de la loi littoral. Le 5 juin au matin, à Pietrosella, un collectif de «professionnels du littoral» tient une conférence de presse devant une construction réalisée sur le DPM pour dénoncer le fait que l'Etat utilise deux poids et deux mesures. Ce même jour, dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale, Paul-André Colombani, député Pè a Corsica de la 2^e circonscription de Corse-du-Sud, membre du groupe Liberté et Territoires, interpelle le gouvernement sur la question des paillotes, appelant l'Etat à jouer l'apaisement. Le 6 juin, cela dit, dans un courrier adressé à Gilles Simeoni et adressé en copie à tous les maires de Corse concernés par les AOT, Josiane Chevalier réaffirme sa position, se disant en revanche prête à engager une concertation pour la saison 2020. ■ PMP

Un an plus tard, la crise liée à la pandémie de Covid-19 étant passée par là, la question des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime n'a pas fait son retour sur le devant de la scène. Plus encore que de savoir si certaines paillotes vont pouvoir ou non installer des transats et des parasols, la question est de savoir si la clientèle touristique sera au rendez-vous. Si certains établissements de plage ont rouvert, si certains ont même pris de l'expansion, les professionnels du tourisme craignent une «saison blanche» et, tant du côté des représentants de l'État que des élus locaux, la préoccupation principale est de tenter de sauver la saison touristique. ■

CARNETS DE BORD

PRESSIONS, CONVENTIONS, ÉLECTIONS

par **Béatrice HOUCARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de

À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),

Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),

Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



A-t-on volé à François Fillon l'élection présidentielle de 2017? Depuis que l'ancienne procureure du Parquet national financier, Eliane Houlette, a évoqué les «pressions» qu'elle a subies dans cette affaire, le trouble est de retour. Le 10 juin, devant la commission parlementaire consacrée à l'indépendance de la justice, la magistrate, aujourd'hui retraitée, a évoqué «*de très, très nombreuses demandes*» et un «*contrôle très étroit*» du parquet général. Non sur le fond de l'affaire, mais sur la rapidité à mettre en examen l'ancien Premier ministre, qui faisait figure, début 2017, de favori de la présidentielle. Jusqu'à ce 24 janvier qui voit *Le Canard Enchaîné* dégainer l'affaire des emplois fictifs présumés de Penelope Fillon, l'épouse du candidat.

On connaît la suite: une information judiciaire ouverte le 24 février, François Fillon mis en examen le 14 mars et, le 23 avril, il est devancé de 465.000 voix par Marine Le Pen, elle-même coiffée sur le fil par Emmanuel Macron. La droite, pour la première fois depuis 1965, ne figurera pas au second tour.

Chez Les Républicains, la réouverture des plaies est cruelle: on y entend dire que «*l'affaire était politique avant d'être judiciaire*», que l'élection a été «*délibérément faussée*» et qu'il y a eu «*instrumentalisation de la justice par le pouvoir*». Malgré les deux pas en arrière de Mme Houlette, qui estime que ses propos ont été «*mal interprétés*», Emmanuel Macron n'a pas été insensible à l'odeur de soufre qui se dégage de tout cela, et a saisi le Conseil supérieur de la magistrature afin de vérifier que l'affaire Penelope Fillon a été menée «*en toute sérénité, sans pression*». Personne n'en attend grand-chose, mais la démarche devait être faite.

Reste la seule pour laquelle aucune réponse certaine n'est possible: sans cette affaire, François Fillon aurait-il remporté l'élection présidentielle? Comment savoir? Si l'on regarde à nouveau les sondages, on constate que les intentions de vote du candidat de la droite diminuent tout de suite après sa victoire dans la primaire, fin novembre 2016. Son silence, sa quasi absence dans les semaines qui suivent, son incapacité à symboliser l'unité de sa famille politique et surtout son programme de rigueur (notamment sur les questions de santé) altèrent son état de grâce de candidat. Pendant ce temps-là, Marine

Le Pen plafonne et Emmanuel Macron commence à progresser.

Que se serait-il passé pendant trois mois de campagne sans affaire? Le très réservé François Fillon serait-il entré dans l'arène au point de venir à bout de la «nouveau» qu'incarnait alors Emmanuel Macron? Impossible de le savoir. Pas plus qu'on ne peut être certain de la victoire de Dominique Strauss-Kahn sans l'affaire du Sofitel en 2012, nul ne saura jamais si François Fillon aurait gagné sans l'affaire Penelope.

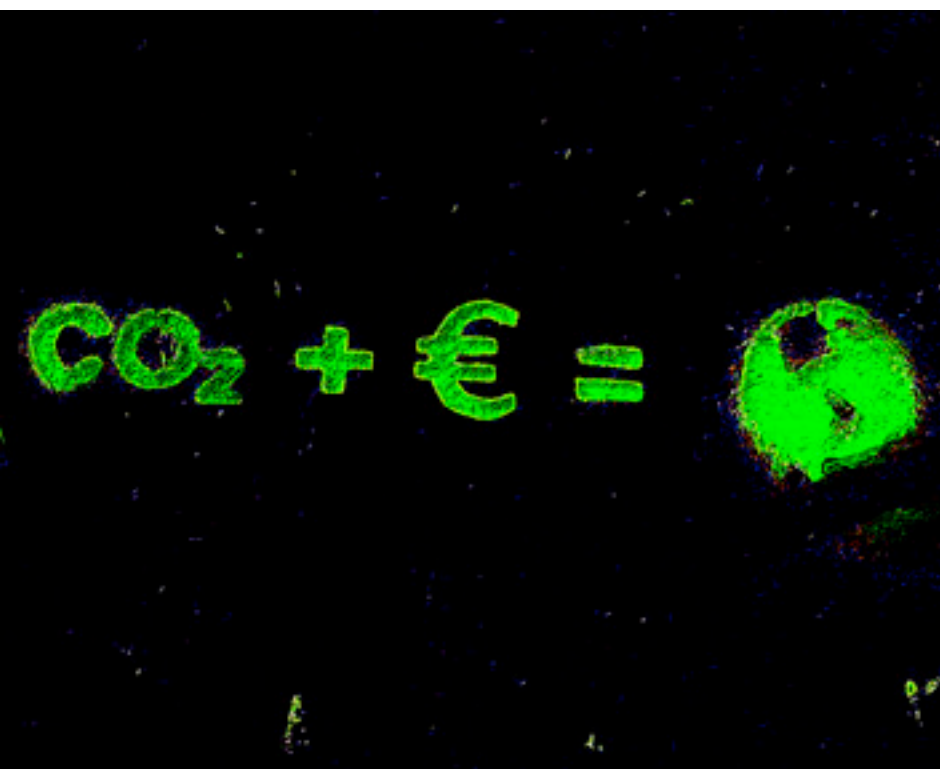
Ce qui est certain, en revanche, c'est que les déclarations d'Eliane Houlette viennent ajouter un nouveau voile sombre sur le fonctionnement de la démocratie française, dont tant d'électeurs doutent déjà, à tort ou à raison. Quant à François Fillon, il sera bientôt fixé sur son sort: c'est le 29 juin que le tribunal de Paris rendra son jugement de première instance. Une peine très lourde a été requise contre l'ancien Premier ministre: cinq ans de prison dont deux ferme, dix ans d'inéligibilité et 375 000 euros d'amende.

LES EXIGENCES DE LA CONVENTION

ODNI, objet démocratique non identifié: ainsi apparaît la «convention citoyenne pour le climat», qui vient de remettre 150 propositions à l'issue de neuf mois de travaux très sérieux et très suivis, malgré la parenthèse du confinement. L'objectif était de trouver comment «*diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale*».

L'idée d'Emmanuel Macron était, comme on dit dans le nouveau monde, «disruptive» et intéressante: demander à 150 citoyens tirés au sort et représentatifs de trouver des idées, là où les experts, associations, think tank et dirigeants eux-mêmes semblent en manquer.

Le résultat, de ce point de vue, est décevant: outre le caractère punitif de l'ensemble, rien de vraiment original ne sort de ces préconisations qui vont du 110 km/h sur autoroute à la rénovation thermique obligatoire des bâtiments en passant par la fin des terrasses chauffées, la vente en vrac, l'interdiction des centres-villes aux véhicules les plus polluants ou la fin programmée du plastique. Seule la semaine de 28 heures aurait pu être «disruptive»,



Illustrations d'après photos DR

mais elle a [heureusement!] été retoquée in fine. L'ensemble a un petit air de route vers la décroissance, mais laissons les spécialistes en juger.

La Convention veut aussi faire reconnaître le délit d'écocide, défini comme «*toute action ayant causé un dommage écologique grave en participant au dépassement manifeste et non négligeable des limites planétaires*». Enfin, elle réclame une réforme de la Constitution. Pour, notamment, inscrire ceci dans le préambule: «*La conciliation des droits, libertés et principes qui en résultent ne saurait compromettre la préservation de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité*». Une formulation proche des discours des écolos les plus radicaux et qui ne dit rien qui vaille: au nom de la «*préservation de l'environnement*» sans autre précision, combien de libertés individuelles et collectives, déjà bien amochées par la période récente, faudra-t-il sacrifier?

Au-delà des propositions, le travail de la Convention pose quelques questions, d'autant que certains de ses membres n'ont pas été longs à prendre la grosse tête. Ainsi souhaitent-ils que leurs propositions soient adoptées «*sans être reformulées ni adaptées*», ce qu'accepte pourtant le moins modeste des élus du peuple. Pourquoi des citoyens non élus feraient-ils la loi à la place de ceux qui ont reçu l'onction du suffrage?

Que va donc faire Emmanuel Macron, qui avait pris des risques en promettant de transmettre «*sans filtre*» les propositions au Parlement ou de les soumettre à référendum. Mais le Parlement dispose d'un droit d'amendement. Un référendum? On murmure qu'Emmanuel Macron y pense, avec des questions multiples pour éviter que les Français ne répondent par «*oui*» ou par «*non*»... à lui-même. L'homme aime prendre des risques. Mais gare à ce que cette bonne idée de départ ne lui revienne pas comme un boomerang.

LA FIN DU FEUILLETON

Dimanche soir, on franchira presque la ligne d'arrivée. Il restera aux conseils municipaux élus d'élire à leur tour les maires, et le feuilleton des élections municipales pourra prendre fin, alors que le premier tour date du 15 mars. On en a presque déjà oublié que ces

élections constituent un désaveu pour le pouvoir en place. Mais il s'agit moins de la sanction d'une politique que d'une incapacité à s'implanter localement. La République en marche, à force de vouloir être différente des autres partis politiques, risque sur le moyen ou le long terme de n'avoir été qu'une parenthèse politique.

Parmi les villes les plus regardées, dimanche soir, il y aura bien sûr Le Havre, fief du Premier ministre. Edouard Philippe, qui semblait en légère difficulté lors du 1^{er} tour, a pris de l'épaisseur depuis le Covid 19, et 50% de Français sont «*satisfaits*» de son action. Les Havrais devraient confirmer la tendance, sans que l'on sache si le résultat électoral aura une influence sur son maintien à Matignon ou au contraire son départ.

On regardera aussi vers Perpignan, que peut conquérir Louis Aliot, du Rassemblement national. Ce serait une belle consolation pour le parti de Marine Le Pen car, si presque tous ses maires élus en 2014 ont été réélus dès le 1^{er} tour, il ne conquiert pas de nouveau bastion sauf peut-être Moissac, au cœur de l'Occitanie. Perpignan serait la première et seule ville de plus de 100 000 habitants, depuis Toulon entre 1995 et 2001, à revenir dans l'escarcelle du R N. Cette victoire serait surtout celle, personnelle, de Louis Aliot, qui arpente le terrain depuis des années et a su habilement se dépouiller des habits historiques de l'ex-Front national.

On regardera aussi vers Lille, où Martine Aubry est très menacée; vers Paris, où Anne Hidalgo, tant critiquée, devrait pourtant être réélue; vers Toulouse, que la droite peut perdre; vers Lyon, où l'électeur a du mal à retrouver les siens entre ville et métropole et entre alliance entre Gérard Collomb et la droite pour sauver les meubles face aux écologistes.

Gardons Marseille pour la fin. Qui succèdera à Jean-Claude Gaudin, élu et réélu depuis 1995? Avec des triangulaires ou quadrangulaires dans sept des huit secteurs de la ville, la gauche (Michèle Rubiola) menace une droite (Martine Vassal) qui tente de résister. Une femme maire de Marseille, ce sera de toute façon un événement. Jean-Claude Gaudin a dit un jour que son parti avait systématiquement perdu les mandats qu'il avait abandonnés. On verra si le scrutin de dimanche confirme cette drôle de règle non écrite..■

**agir
PLUS**

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

Pour bénéficier d'une prime bonifiée, faites votre simulation et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.